



Eh chéri, de quand date
la dernière révision de
notre citerne à mazout
???

Cela fait plus de 10 ans,
mais il me semble que la
législation a changé

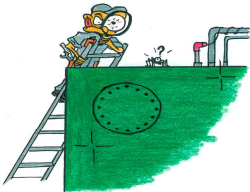


Les contrôles sont toujours
obligatoires et puis c'est notre
devoir de protéger nos eaux

et en plus le dépôt au fond de la
citerne peut perturber le
fonctionnement du brûleur



Alors j'appelle l'entreprise
Mérillat au 032 492 11 40.
Ils sont spécialistes en la
matière, et sauront à coup sûr
nous renseigner



Super et en plus il
paraît qu'ils font un
service de qualité à
très bons prix !!!

Pour vos révisions de citernes
merillat-mazout.ch